



Déclaration des fédérations des Finances Solidaires -CGT-FO-CFDT-UNSA/CFTC

au groupe de travail ministériel amiante du 14 septembre 2018

Nos fédérations ont salué jusqu'au printemps 2018, les avancées ministérielles dans le domaine de l'amiante : accélération de la mise à jour des Dossiers Techniques Amiante, engagements sur la signalétique, délivrance sur certains sites et à certains agents exposés de certificats de présence et d'attestations d'exposition, mise à jour et enrichissement du guide ministériel travaux, diffusion d'une fiche de première urgence en cas de diffusion accidentelle de poussières lors de chantiers.

Le rapport IGAS, son contenu mensonger, diffamatoire nous ont interrogés et le lourd silence des Ministres nous questionne encore.

De ce point de vue, l'attitude de l'administration, dans les jours qui viennent, sur le traitement des demandes de reconnaissance des maladies professionnelles sera pour nous un test important.

Et nous réclamons encore et toujours l'engagement des Ministres pour le classement du Tripode en site amianté.

Nous attendions donc le document d'orientations promis pour ce groupe de travail avec impatience. Allait-il nous lister des engagements fermes issus des bonnes résolutions qui nous avaient été annoncées ?

Que lisons-nous dans le document qui nous a été remis ?

Beaucoup de bons vœux, de réflexions sympathiques, de promesses vagues, de bons mots. Mais n'avons-nous pas été déjà destinataires de ce genre de documents par le passé ? Hélas bien trop souvent. Où y a-t-il un engagement budgétaire, technique, de politique de réparation pour les agents exposés ? Nulle part !

Qu'avions-nous réclamé ?

D'abord en termes de prévention pour éviter de nouvelles contaminations d'agents ?

Ce qui veut dire :

- que soit priorisée dans la politique immobilière la préoccupation amiante. Un exemple en est la demande d'abandon par Finances Publiques de ses bâtiments Pailleron. Elle est discutée depuis 10 ans.

Sans succès à ce jour !

- que les dispositifs de travaux comportant des interventions sur les matériaux amiantés soient réellement sécurisés ;
- que les personnels et leurs représentants soient pleinement associés à tous les stades de ces travaux ;

Et tout simplement, que les préconisations du guide soient déjà considérées comme obligatoires par tous les acteurs des Directions et de Bercy, ce qui est très loin d'être le cas.

Ensuite dans le recensement des agents exposés et l'attribution des droits qui leur sont ouverts : traçabilité de leur exposition par des attestations correspondantes ; suivi médical professionnel, post exposition, post professionnel.

Et enfin concernant la réparation : on ne constate guère d'amélioration dans l'attitude des administrations à l'égard des agents atteints de maladies liées à l'amiante. Les propositions en matière de commission de réforme centrale pour les agents Tripode en sont la claire illustration.

Qu'allons-nous faire dans ce groupe de travail ce matin ?

Avec l'esprit constructif qui caractérise nos fédérations syndicales, nous vous proposons, malgré notre très grande déception à la lecture du document, d'aborder les dossiers amiante à partir des expériences que vivent les personnels dans les services :

- Quel budget pour le désamiantage en 2018- 2019 ?
- Combien de "Pailleron" abandonnés dans ce délai ?
- Quel est le résultat de l'alerte que nous avons lancée voici un an sur l'état des systèmes de désenfumage (cité administrative de Lyon par exemple) ?
- Que nous apprennent les problèmes survenus sur la mise à jour du DTA de la Tour de Bretagne et quelles mesures en tirer pour en finir avec l'impunité des prestataires ?
- Que nous apprennent les errements successifs du désamiantage de la DR de l'INSEE à Marseille ?
- Quels engagements prenez-vous pour que dans 15 mois, fin 2019, ces dysfonctionnements soient bannis de notre ministère ?
- Comment allez-vous assurer aux agents contaminés et malades une réparation sans obstacle administratif multiplié ? Le cas de la commission de réforme centrale pour les agents Tripode sera pour nous un bon indicateur de cette volonté, mais nous avons d'autres collègues qui sont en demande, en particulier les personnels ouvriers et de service, dans toutes les administrations de Bercy et en Centrale.

Nous attendons vos réponses et entendons sortir enfin de ce groupe de travail avec des engagements fermes et des dates d'application précises.